

ENQUÊTE NATIONALE INGÉNIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE

UNE SITUATION ENVIABLE

IESF présente ce jour les résultats détaillés de sa 31^{ème} enquête nationale

Paris, le 23 juin 2020 – [IESF](#), Ingénieurs Et Scientifiques de France, présente ce jour sa 31^{ème} enquête socio-professionnelle sur la situation des ingénieur.e.s et scientifiques, réalisée de février à mi-avril 2020 via un questionnaire en ligne. Plus de 50 000 réponses ont été recueillies. La thématique particulière abordée cette année est l'attractivité des entreprises.

Bien qu'une majorité des données recueillies concerne l'année écoulée (2019), le confinement lié au Covid-19, imposé à partir du 17 mars, a aussi eu un effet sur certaines opinions (crainte de perdre son emploi et perspectives d'augmentation de salaire). Nul doute que le bilan 2020 qui sera recueilli en début d'année prochaine apporte un éclairage particulier de cette période inédite.

Un taux de chômage bas et des recrutements dynamiques

La proportion d'ingénieur.e.s dans la population continue d'augmenter. Elle est estimée à 1 113 000 fin 2019. La proportion de femmes est quasi constante depuis sept ans. Le taux de chômage est toujours bas (3,5%). La crainte de perdre son emploi assez faible avant le confinement (7,1%), est montée à 10,4% pendant celui-ci avec des différences en fonction des secteurs impactés ou non par la crise sanitaire Covid-19.

131 000 recrutements en 2019 (en croissance). Les effectifs progressent à nouveau dans l'industrie. Les profils les plus recherchés sont toujours les ingénieur.e.s d'études. Les profils « chef de projets » sont de plus en plus demandés. Le secteur des Entreprises de Services du Numérique, grand recruteur, est celui qui a eu le plus de difficultés à le faire en 2019.

Un salaire médian de 57 500 € pour les actifs/actives

Le salaire brut est de 35 000 € pour les débutant.e.s et se situe vers 100 000 € en fin de carrière. Certains secteurs sont plus rémunérateurs que d'autres. 22 000 ingénieur.e.s exercent un emploi rémunéré dans une association, une ONG ou un organisme international. 80% avaient une expérience préalable en société de services.

134 300 ingénieur.e.s sont des entrepreneur.e.s dont 88 000 en activité principale. Le salaire médian des responsables d'entreprise salarié.e.s (34 000) est de 103 000 €, il est de 60 000 € pour les non-salarié.e.s.

La formation initiale en apprentissage

Il y a désormais, chaque année, 15% d'ingénieur.e.s diplômé.e.s via l'apprentissage. Ce sont majoritairement des personnes issues des formations IUT/BTS, très peu des classes préparatoires aux Grandes Ecoles.

Parmi les moins de 35 ans, les ingénieur.e.s formé.e.s via l'apprentissage se retrouvent majoritairement dans l'industrie (42,8% vs 34,6%) et plus souvent en province (64,5% vs 48,5%). Avant 30 ans, les entreprises leur confient davantage de responsabilités qu'aux ingénieur.e.s venu.e.s de statut étudiant, même si le salaire reflète peu ces responsabilités.



L'attractivité des entreprises

30% des ingénieurs.e.s envisagent de changer d'entreprise (9% se déclarent en recherche active). L'envie de changer apparaît majoritairement vers trois ans d'ancienneté dans l'entreprise. Contrairement aux idées reçues, la raison du changement est très minoritairement l'insatisfaction (28%). Le contenu du poste apparaît avoir été « le » critère essentiel dans la décision d'intégrer l'entreprise actuelle.

Pour la future entreprise, les critères de sélection sont, en tête, toujours le contenu du poste, talonné par la localisation et l'équilibre vie professionnelle/personnelle. Le statut de l'entreprise souhaitée est très souvent le même que celui de l'actuelle.

Pour plus de détails sur les salaires, secteurs, régions et autres résultats (débouchés des formations, poursuite d'études, docteur.e.s, certifications...), l'enquête complète est accessible ici : enquete.iesf.fr

A propos d'Ingénieurs et Scientifiques de France (IESF)

Ingénieurs et Scientifiques de France ([IESF](http://iesf.fr)) est une association représentant la profession des Ingénieurs et/ou Scientifiques. Plus d'un million d'entre eux sont inscrits dans son répertoire. Reconnue d'utilité publique depuis 1860, IESF fédère des associations d'anciens élèves d'écoles d'ingénieurs, des associations scientifiques, techniques et professionnelles. IESF est présent sur tout le territoire français grâce à son réseau d'associations régionales. Ses experts, organisés en comités, par secteur d'activité ou par métier, développent tout un ensemble d'actions vers les pouvoirs publics, le corps enseignant, le monde politique et les entreprises. Ils mettent aussi en valeur le rôle important des ingénieurs et des scientifiques dans le développement économique et durable de la France.

IESF représente la France au sein des organisations d'ingénieurs internationales. Membre de la FEANI (Fédération Européenne des Associations Nationales d'Ingénieurs) en Europe, IESF délivre pour la France le certificat d'ingénieur européen EURING et tient à jour pour l'Europe la liste des écoles françaises habilitées par la Commission des Titres d'Ingénieurs. Également membre de la WFEO (Fédération Mondiale des Organisations d'Ingénieurs), IESF favorise la reconnaissance mutuelle des formations et des compétences dans le monde.

Contacts Presse :

presse@iesf.fr

enquete2020@iesf.fr

Suivez les actualités d'IESF

